

Image not found or type unknown



Inscription judiciaire provisoire

Par **c moi clepto**, le **10/08/2009** à **11:24**

Bonjour, rnj'ai obtenu un pret sans l'aval de mon mari (qqu'un s'est fait passer pour lui!) rnet npus vendons notre redsidence principale rnle notaire m'informe qu'un inscription judiciaire provisoire a ete prise .rnmon mari n'en saitr tjrs rien.rnpour qu'il ne supporte pas les 35000e a rembourser que faire?rnle prix de la vente +cette hypothèque ne couvrirons pas tout.....et il n'y aura forcément rienrnj'ai tel a l'avocat de la banque pour dire que les dates de naissances etaient fausses ,que c'etait une escroquerie,on m'a repondu qu'il informait le tgi pour"erreur materielle"rnhelpnmerci